

Le JOURNAL

→ n°85 - Février 2016

Dossier :
**Une journée au
centre de relation
locataires**
→p 4-5

NMH & vous :
**Locataires, devenez
propriétaires !**
→p 6

NMH & Co :
**Prime d'activité,
vous y avez
peut-être droit !**
→p 8

**nantes
MÉTROPOLe
HABITAT**



**Pensez-y ! Pour toutes vos démarches :
Centre de relations locataires 02 40 67 07 37**



LE MOT DU PRÉSIDENT

Cette année marque un important chapitre dans la vie de l'Office. Créé en 1913 à Nantes, il a depuis le 1^{er} janvier 2016 élargi son champ d'actions aux 24 communes de l'agglomération devenant Nantes Métropole Habitat, Office public de l'habitat du territoire métropolitain.

Les objectifs du Plan Local de l'Habitat (PLH) sont de réaliser 6 000 logements par an, dont 2 000 logements sociaux.

Bien évidemment, Nantes Métropole Habitat y contribue. La construction d'une centaine d'appartements Boulevard de la Baule à Saint Herblain est d'ailleurs à l'étude.

Si le rattachement à la métropole a généré des modifications d'organisation au sein de l'Office, il n'a en revanche aucune incidence pour vous. Les services de proximité assurés par l'ensemble des agents au quotidien restent inchangés. Pour exemple, ce mois-ci, le dossier du Journal vous propose une immersion dans le Centre de Relations Locataires (CRL). Ainsi, vous saurez tout sur son fonctionnement et le traitement de vos demandes.

Alain Robert
Président de Nantes Métropole Habitat,
Adjoint au Maire

L'ACTUALITÉ DE

→ **Clos Toreau**

Un nouveau service de proximité pour trier ses encombrants

Nantes Métropole Habitat continue de déployer ses services de proximité pour trier les encombrants. Le mois dernier, un nouveau local dédié à la gestion des déchets a ouvert sur les quartiers sud, au Clos Toreau. Il a pour objectif de sensibiliser les habitants du secteur au tri et au réemploi des encombrants. En partenariat avec Nantes Métropole, la Ressourcerie, Envie 44 et Le Relais, ce nouveau service vient en complément des locaux de tri déjà expérimentés depuis plusieurs mois dans d'autres quartiers.

Ouverture : les lundis de 10h à 12h et les vendredis de 14h à 16h



→ *Johanna Rolland, maire de Nantes et Alain Robert, président de NMH ont rendu visite aux habitants concernés par le nouveau service de proximité mis en place rue de Biarritz.*



Les points tri encombrants de Nantes Métropole Habitat

Quartiers Nord

- 1 rue André Chénier :
mercredi et samedi 10h>12h
- 3 rue de Québec : *mercredi 10h>12h30 et 15h>17h30*
- 4 et 8 Samuel de Champlain :
lundi 9h>11h et vendredi 14h>16h

Dervallières

- 1 rue André Chénier :
mercredi et samedi 10h>12h
- 3 rue de Québec : *mercredi 10h>12h30 et 15h>17h30*
- 4 et 8 Samuel de Champlain :
lundi 9h>11h et vendredi 14h>16h

Bellevue

- 1 rue André Chénier :
mercredi et samedi 10h>12h
- 3 rue de Québec : *mercredi 10h>12h30 et 15h>17h30*
- 4 et 8 Samuel de Champlain :
lundi 9h>11h et vendredi 14h>16h

Breil

- Rue Charles Dullin :
lundi 10h>12h et jeudi 14h>16h

Clos Toreau

- 2 rue de Biarritz :
lundi 10h>12h et vendredi 14h>16h

LE SOMMAIRE

L'ACTUALITÉ DE NANTES MÉTROPOLÉ HABITAT P.2

LE DOSSIER
Une journée au cœur du Centre de Relations Locataires (CRL) P.4-5

NMH & VOUS
Locataires, devenez propriétaires ! P.6

NMH&CO
Prime d'activités, vous y avez peut-être droit ! P.8

VOS ASSOCIATIONS DE LOCATAIRES P.9

LE LOGEMENT SOCIAL
Chiffres clés P.10

VOS TALENTS P.11

JEUX & LOISIRS P.11

À VOS AGENDAS P.12

Un chantier ado pour décorer le local et l'identifier

L'été dernier, neuf ados, de 13 à 16 ans, ont participé à un chantier destiné à habiller et embellir les murs extérieurs du local tri des encombrants. Sous la houlette de l'artiste

Nicolas Loeilpartoo, une fresque a été réalisée à partir de pochoirs et de bombes aérosol. « Les motifs représentent ce qu'on jette » précisent Gwendoline et Djemysson, « et on a

aussi collé des objets ». La frise interroge sur les déchets, leur gestion, leur ré-emploi et le vivre ensemble.



→ Nantes Métropole Habitat

La télévision TNT Haute définition pour tous : anticipez le changement

Le passage au tout TNT Haute définition s'effectuera dans la nuit du 4 au 5 avril prochain. Si votre téléviseur ou l'adaptateur externe n'est pas compatible avec une réception HD, vous ne recevrez plus rien. Ce changement n'est pas du ressort de Nantes Métropole Habitat, mais est susceptible de concerner un grand nombre d'entre vous.

Qui est concerné ?

Tous les foyers recevant la télévision via une antenne râteau individuelle ou collective.

Les personnes recevant les programmes par le satellite ou le câble doivent contacter leur opérateur pour vérifier que leur décodeur est bien compatible.

Que faut-il faire ?

Il faut vérifier que :

- la TV ou l'adaptateur TNT possède le logo TNT HD MPEG-4,
- ou que vous visualisez le logo « Arte HD » à l'écran en regardant les chaînes 7 ou 57.

Si ce n'est pas le cas, il faut acheter un



nouvel adaptateur TNT ou changer votre récepteur. Cet achat est à anticiper afin d'éviter toute rupture de visualisation. **Il n'est pas nécessaire de racheter une nouvelle télévision.**

Et donc ?

Dans tous les cas, vous devrez lancer une recherche de chaînes le 5 avril pour pouvoir accéder à l'ensemble des chaînes TNT HD.

Un test pour savoir si votre équipement est compatible est disponible sur le site www.anfr.fr ou auprès du **centre d'appel 0970 818 818** (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 19h.



Plus d'infos : www.nmh.fr

→ Le chiffre

90 %



des logements de Nantes Métropole Habitat sont équipés en détecteurs d'alerte automatique de fumée (DAAF). Pour respecter les obligations légales en termes de sécurité incendie, les locataires de logements non équipés à ce jour ont été invités par courrier à venir récupérer leur appareil dans leur agence.

→ En savoir plus :
www.nantes.fr
ALLONANTES :
02 40 41 9000

Une journée au cœur du centre de relations locataires (CRL)



→ De 8h30 à 17h30, tout savoir sur l'organisation du Centre de Relations Locataires pour répondre à vos demandes.

Être informé pour pouvoir renseigner

Lundi matin, 8h30, les neuf conseillers sont sur le pont et prennent connaissance de tout ce qui a pu se passer sur l'ensemble des logements pendant le week-end grâce à « la main courante » de l'astreinte.

« Cela permet de prendre rapidement la température d'éventuels incidents ayant pu intervenir samedi et dimanche, et donc de se préparer aux appels » indique Katia Roy, responsable du service accueil et relations locataires.

Et les appels ne tardent jamais. Qu'il s'agisse d'un coup de vent qui endommage une toiture, d'une rupture d'alimentation en chauffage ou en eau, d'une panne générale d'électricité, etc. Nos neuf conseillers sont prêts à répondre.

Il n'est pas encore 9h et les téléphones sonnent, presque à l'unisson. L'ambiance reste sereine, chacun est formé pour pouvoir apporter à toute demande une réponse adaptée et personnalisée « pour rassurer et apporter une solution au problème posé » précise Victor, conseiller depuis 2015.

Il est 10h, le téléphone rive à l'oreille, chacun conseille, informe ou encore explique comment leur réclamation va être traitée suite à leur appel. Un accusé de réception sera transmis au locataire le jour même.

Focus sur le cheminement d'une réclamation

Au CRL, les réclamations représentent un appel sur cinq. Depuis

2013 ce volume est en constante baisse « grâce à la professionnalisation des conseillers qui savent apporter une réponse immédiate au locataire. Et ce malgré la forte hausse du nombre d'appels traités », souligne Katia.

Mais, il arrive tout de même que le conseiller ne puisse pas traiter directement la demande. Celle-ci, est alors enregistrée en tant que « réclamation » et transmise au service concerné (le plus souvent l'agence de proximité). Un accusé de réception est alors systématiquement envoyé par courrier au locataire. Même s'il n'indique aucun délai, il permet d'assurer la traçabilité de la réclamation et d'en suivre son traitement jusqu'à la clôture. « Le taux de traitement est très positif, puisqu'en moyenne, 9 réclamations sur 10 sont clôturées dans les 2 semaines » indique Katia.

Et en agence, quand la réclamation arrive ?

11h, en agence, tout est organisé pour que la demande soit orientée vers la bonne personne. Le plus souvent, c'est l'assistante de secteur, qui à son tour sollicite l'entreprise concernée. « Un volet roulant défectueux, une fuite en cuisine, un problème de voisinage, un interphone en panne... quelle que soit la nature de la réclamation transmise par le CRL, nous sommes le relais pour orienter vers le bon interlocuteur » souligne Ronan Piquet, responsable de secteur à l'antenne de proximité Malakoff.

Puis c'est au tour de l'entreprise d'intervenir

14h, l'entreprise de maintenance est sollicitée pour un problème de ventilation dans un immeuble de

centre-ville. « Plus de VMC veut dire plus de chauffe-eau en activité » indique Nicolas, chef d'équipe chez Proxiserve. « Et en ces périodes hivernales, ce n'est pas jouable, nous devons intervenir dans la journée. » Ce qui sera fait.

15h à 17h30, d'autres appels arrivent au CRL. Les conseillers répondent, orientent au mieux et trient les appels, qui parfois ne sont pas des plus sérieux. Marc se souvient d'un locataire ravi « d'avoir reçu sa trop belle cuisine en kit... mais qui souhaitait faire appel à un technicien de Nantes Métropole Habitat pour venir l'installer ! ». Ou encore, rappelle Sandrine, « certaines personnes appellent le CRL alors qu'elles sont locataires d'un autre bailleur... ». À l'impossible, nul, n'est tenu. La personne est réorientée vers le bon interlocuteur, « toujours avec le sourire ».



Questions à...

→ **Katia Roy,**
Responsable du service
accueil et relations
locataires

Quel avantage représente le Centre de Relations Locataires en termes de proximité ?

« Déjà, il porte bien son nom. Nous sommes vraiment au centre de la relation entre un bailleur et ses locataires. Le CRL est un formidable outil de proximité. Les débuts ont été un peu timides, mais au fil des années, les locataires se sont appropriés ce numéro même si aujourd'hui encore la plupart d'entre eux préfèrent contacter l'agence ou s'y rendre. »

Comment le CRL peut-il répondre à tout type de demandes ?

« Pour résumer, les 9 conseillers doivent être au courant de tout ce qui se passe à Nantes Métropole Habitat, ou presque. Nous sommes informés par l'ensemble des services et des agences sur les projets, travaux ou actualités pour que nous soyons en capacité d'apporter les bonnes réponses au bon moment et ainsi apporter satisfaction aux personnes qui nous appellent. Notre priorité est la qualité du service rendu aux locataires. »

→ Sachez-Le

Le CRL connaît des pics de fréquentation

Le nombre d'appels varie fortement selon la plage horaire. Si vous pouvez, choisissez les créneaux plus calmes pour avoir moins d'attente. Les créneaux de 9h-12h et 14h-16h totalisent près des ¾ des appels quotidiens. Préférez les créneaux de 8h30 à 9h, ou de 12h à 14h, ou encore de 16h à 17h30.

3 manières de nous joindre

- **Un réseau de 6 agences et une antenne** déployées sur les quartiers et ouvertes de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.
- **Le Centre de Relation Locataires** au 02 40 67 07 37 où 9 conseillers vous répondent de 8h30 à 17h30 du lundi au vendredi.
- **Le dispositif d'astreinte en cas d'urgence** : 02 40 67 08 55 de 17h à 8h30 du matin du lundi au vendredi et le week-end 24h/24h.

→ Le chiffre

38 719 appels



ont été traités en 2015, qu'il s'agisse de réclamations (un appel sur cinq) ou de demandes de renseignements. Depuis sa création en 2011, ce sont plus de 150 000 appels qui ont été passés au CRL.

Locataires, devenez propriétaires !

Logements anciens

→ Offre exclusive et sécurisée

réservée aux locataires de Nantes Métropole Habitat
Nantes Métropole Habitat propose des appartements à vendre dans son patrimoine. L'offre est exclusivement réservée aux locataires pendant 2 à 3 mois, avant que le bien ne soit proposé à des tiers.

BOURDERIES

Dans un quartier dynamique en cours de rénovation, l'Office met en vente 4 appartements du T2 au T4.
Proximité du tramway ligne 1 et du bus ligne 1.

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T4	80 m ²	1 ^{er}	78 650 €	1 940 €
T2	48 m ²	2 ^e	52 000 €	1 750 €
T4	80 m ²	3 ^e	78 650 €	1 940 €
T3	69 m ²	3 ^e	73 450 €	1 930 €

BOISSIÈRE-HIPPODROME

Dans les quartiers nord, vente d'un appartement T3.
Proximité du tramway ligne 2 et des bus lignes 86 et 96.

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	57 m ²	3 ^e	66 235 €	1 860 €

LES RENARDS-HIPPODROME

Dans les quartiers nord, vente de 2 appartements T3.
Proximité du tramway ligne 2 et du bus ligne 96.

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	59 m ²	3 ^e	62 250 €	1 850 €
T3	72 m ²	4 ^e	78 480 €	1 930 €

DOULON

Dans les quartiers est, vente de 3 appartements du T3 au T4.
Proximité du tramway ligne 1 et des bus lignes 70, 87, 12 et 11.

Type	Surface	Étage	Prix	Frais de notaire
T3	74 m ²	RDC	146 678 €	2 370 €
T4(+cave)	85 m ²	1 ^{er}	169 057 €	2 650 €
T3	85 m ²	1 ^{er}	168 557 €	2 650 €

Logements neufs

Ile de Nantes

POLARIS

- À proximité du chronobus C5 et du busway,
- Nantes Métropole Habitat vous propose un cadre de vie exceptionnel au sein d'un nouveau quartier à proximité du centre-ville et des bords de Loire.
- 37 appartements du T2 au T4
- Livraison : 1^{er} trimestre 2019.
- À partir de : 108 000 €



Parc des Dervallières - Vallon de Chézine

LES JARDINS D'AUGUSTE

- À proximité du bus 25 et des Chronobus C3 et C6.
- 20 appartements et maisons individuelles du T2 au T4 au cœur du Parc des Dervallières.
- Livraison : fin 2017. À partir de : 115 000 €



Quartiers Est - Bottière - LIPPMANN

- À proximité du Tram 1
- 15 logements du T2 au T4 au cœur du quartier Bottière.
- Livraison : fin 2017. À partir de : 99 000 €



→ Contact : service accession au 02 40 67 09 93

→ Ou rendez-vous sur notre site : www.nmh.fr



.....
→ Les questions du CRL

Fin 2015, j'ai reçu un document « Supplément loyer de solidarité » à remplir. De quoi s'agit-il exactement ?

Pour bénéficier d'un logement social, la réglementation a fixé des plafonds de ressources. Votre entrée dans votre logement était soumise à ce plafond. Mais votre situation financière a pu évoluer et vous faire dépasser ce plafond. Vous êtes alors peut-être concerné par le Supplément loyer de solidarité, le SLS.

À qui s'adresse-t-il ?

Instauré par la loi en 1996, le SLS s'impose aux locataires dont les ressources dépassent de 20 % les plafonds d'accès au logement social. Dans un souci de solidarité et d'équité, le SLS vise à faire payer davantage les locataires dont les ressources ont évolué. La loi impose un barème, mais chaque bailleur peut fixer son propre barème.

Comment cela se passe chez Nantes Métropole Habitat ?

Le Conseil d'administration de NMH a décidé d'appliquer son propre barème, moins pénalisant, afin de favoriser la mixité sociale dans les différents quartiers nantais.



Quels sont les critères ?

Si vous ne percevez pas d'APL, si vous ne résidez pas en Quartier prioritaire ville, et si vos revenus dépassent d'au moins 20 % les plafonds de ressources, vous faites parties des 4 000 foyers soumis au SLS. Le questionnaire que vous avez reçu est envoyé tous les ans pour déterminer dans quelle mesure vous dépassez, ou non, les plafonds de ressources.

Rappel des plafonds de ressources annuels pour accéder à un logement social

1 personne.....	20 107 €
2 personnes.....	26 851 €
3 personnes.....	32 291 €
4 personnes.....	38 982 €
6 personnes.....	45 858 €
7 personnes.....	51 682 €
Personne supplémentaire...+	75 765 €

Plus des 2/3 de la population française est éligible au logement social

.....
→ Sachez-le

Garages à louer

Nantes Métropole Habitat dispose d'une vaste offre de garages dans tous les quartiers nantais. N'hésitez pas à consulter le site www.nmh.fr dans la rubrique « Vous cherchez... » ou par téléphone au 02 40 67 07 10



.....
→ Nantes Métropole Habitat

Augmentation des loyers au 1^{er} janvier 2016

Chaque année l'Indice national de référence des loyers (IRL) précise un plafond de taux d'augmentation des loyers dans le logement social. Chaque office s'y réfère et répercute cette augmentation sur ses loyers.

Nantes Métropole Habitat (NMH) s'est toujours engagé, en accord avec son conseil d'administration, à n'appliquer que le taux minimum de hausse pour préserver le pouvoir d'achat de ses locataires. Cette année, la hausse générale des loyers est de + 0,02 %. En revanche, un autre taux entre en vigueur pour la relocation de logements situés dans des secteurs plus attractifs. Il s'élèvera pour ceux-ci à + 0,08 %.



Salon Nantes Immo Atlantique

Nantes Métropole Habitat sera présent au Salon Nantes Immo Atlantique qui se tiendra les 18, 19 et 20 mars prochain à la Cité Internationale des Congrès de Nantes. N'hésitez pas à venir nous y retrouver et vous renseigner sur les futurs appartements mis en vente dans des programmes neufs ou dans du patrimoine existant.

Prime d'activités, vous y avez peut-être droit !



Depuis le 1^{er} janvier 2016, une nouvelle prestation versée par les caisses d'allocations familiales (CAF) a été mise en place : la prime d'activités. Elle remplace la prime pour l'emploi et le RSA « activité ».

La prime d'activités est ouverte, sous certaines conditions, aux personnes exerçant une activité professionnelle : salarié, travailleur indépendant, étudiant salarié ou apprenti.

LA NOUVEAUTÉ DE CE DISPOSITIF : pour obtenir la prime d'activités, les démarches des demandeurs sont 100 % dématérialisées, 100 % personnalisées. Les usagers peuvent estimer leur droit et faire leur demande sans remplir de dossier papier sur le site www.caf.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

Dès à présent, sur le site de la CAF, dans la rubrique « aides et services », vous pouvez faire une simulation pour estimer vos droits et faire une demande en ligne. Le mois suivant, vous recevez votre premier paiement de la prime d'activité. Vous devez ensuite déclarer vos revenus tous les 3 mois pour continuer à recevoir la prime d'activité. Elle vous sera versée tous les mois tant que vos ressources seront compatibles avec son versement.

C'EST POUR QUI ?

La prime d'activités s'adresse à tous les actifs gagnant moins de 1500 € net par mois (pour un célibataire). Elle concerne environ 7 millions de personnes potentiellement bénéficiaires.

.....

Tout savoir sur le dispositif

www.caf.fr

rubrique aides et services > s'informer sur les aides > solidarités et insertion > la prime d'activité

Exemples concrets

→ **LOUISE**

- célibataire
- gagne 1200 € net /mois, sans autre ressources

Prime d'activités : 135 € /mois

→ **PIERRE**

- célibataire
- a un taux d'incapacité compris entre 50 % et 80 %
- gagne 800 € net /mois + une allocation personne handicapée de 231 €

Prime d'activités : 136 € /mois

→ **ANNE ET ARNAUD**

- en couple avec enfant
- Anne travaille à temps plein et gagne le Smic soit 1143 € net.
- Arnaud travaille à mi-temps au Smic soit 571 €, soit un revenu mensuel de 1714 € pour le couple.

Prime d'activités pour le couple : 335 € /mois



Des actions riches et variées !

Comme vous avez pu le constater dans nos précédents articles nous intervenons dans de nombreux domaines : la Consommation, le Logement et le Cadre de Vie (CLCV).

Cela demande donc des savoirs faire variés, c'est pourquoi chacun peut trouver sa place en tant que bénévole dans notre association.

La CLCV milite depuis ses débuts pour permettre à tout à chacun d'améliorer son pouvoir d'achat en étant informé sur ses droits et devoirs afin de prendre des décisions en consommateur averti.

Nous vous aidons aussi à résoudre les litiges à l'amiable sur des sujets de :

- consommation (énergie, démarchage, téléphonie...)
- logement dans le secteur privé et social (état des lieux, charges, entretien parties communes...)

Tout au long de l'année, nous animons des ateliers ou des stands sur des thèmes variés : équilibre alimentaire et plaisir, tri et réduction des déchets, astuces anti-gaspi...

Vous avez envie de nous connaître davantage ? Alors venez découvrir les activités menées par notre équipe bénévoles et salariées :

L'Assemblée Générale de l'association locale CLCV de Nantes aura lieu : le 19 mars, de 14h à 17h, maison des syndicats, 44000 Nantes, Salle A.

Pour tous renseignements, contactez nous au : **02 40 43 42 84.**

CLCV Nantes



Il y a un an, vous nous avez fait confiance en nous élisant pour vous défendre au Conseil d'administration de Nantes Habitat.

Nombre d'entre vous nous ont contactés pour faire avancer vos demandes de mutations, réparations, dégâts des eaux, troubles du voisinage, etc.

Au sujet des demandes de réparations qui tardent à être effectuées, certains d'entre vous pensent qu'en arrêtant de payer le loyer, les choses avancent plus vite. ERREUR, vous vous mettez dans votre tort alors que vos demandes sont parfaitement légitimes.

Actuellement, la presse, la télévision ne nous apportent pas de bonnes nouvelles. Attentats, hausse des impôts, hausse du prix du carburant... Relevons la tête !

Et pour cette fin d'année, toute l'équipe de la CGLUD44 vous souhaite de joyeuses fêtes.

N'hésitez pas à nous contacter :

CGL 44 - Union départementale 44

6 place de la Manu

Tél. 02 40 74 16 85

udcgl44.lamanu@sfr.fr



La loi pour l'accès au logement et à un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 a rattaché les offices publics de l'habitat (OPH) aux intercommunalités.

Le 1^{er} janvier 2016, Nantes Habitat est devenu NANTES METROPOLE HABITAT.

Cette évolution peut entraîner des modifications importantes en matière de politiques d'attributions. Néanmoins elle permet à NMH de construire dans les 24 communes de la Métropole et d'assurer la présence d'un bailleur public d'importance.

Les lois successives ont un impact sur le logement HLM, son devenir et son financement.

Comme : accéder au logement, se loger décemment, vivre son parcours résidentiel, contenir le poids du loyer, des charges, doit être une priorité pour les habitants à l'heure où le droit au logement est contesté.

Les réformes n'ont pas permis de faire du logement une grande cause nationale. Il appartient aux habitants locataires de réagir avec leurs associations pour se faire entendre.

Les militants INDECOSA CGT 44 sont à votre écoute dans ses permanences :

Maison des Syndicats

1 Place de la Gare de L'Etat - 44276 Nantes Cedex 2

Tél : 02 28 08 29 88

Mail indecosa.cgt44@laposte.net

Lundi, vendredi de 13h30 à 16h30, mardi, mercredi, jeudi sur rendez-vous.



A quoi sert une association de défense des locataires ?

C'est une question que vous vous posez parfois... La Confédération Syndicale des Familles (C.S.F.) y répond.

Tout d'abord, un principe simple : à plusieurs, on est plus fort pour se faire entendre. C'est en

se regroupant que l'on constate que l'on vit parfois les mêmes problèmes et qu'il faut agir ensemble auprès des décideurs pour exiger que les problèmes que nous soulevons soient pris en compte.

Les locataires sont les premiers experts de leurs conditions de logement, de leur cadre de vie. La C.S.F. vous permet de s'organiser ensemble pour partager vos préoccupations quotidiennes et rechercher ensemble les moyens d'y répondre (démarches ou courriers auprès des bailleurs, de la Ville, pétitions, etc...).

Le rôle de notre association est bien évidemment de défendre vos droits de locataires mais aussi de vous représenter dans différentes instances (Conseil d'administration, commission d'attribution des logements, Conseil du patrimoine, Conseil de concertation locative, projets de réhabilitation, rencontres en agence...).

Dans ces réunions, nous exprimons les problèmes que vous rencontrez et nous exigeons des réponses.

Oui, les raisons de contacter notre association C.S.F. de défense des locataires sont multiples : signaler des réclamations qui ne sont pas prises en compte, soutenir une demande de mutation qui n'avance pas, alerter sur des problèmes de vie collective et d'incivilité dans votre cage d'escaliers, suivre les travaux de réhabilitation, etc...

Avec vous, nous participons aussi aux projets urbains qui vous concernent pour y apporter votre avis, ce qui vous semble prioritaire pour améliorer la vie des habitants.

Notre association a aussi l'ambition de vous permettre de devenir "délégué d'immeubles C.S.F." pour devenir un interlocuteur reconnu du bailleur et prendre votre place dans la vie associative de votre quartier. C'est une belle expérience à vivre avec nous.

Faire appel à une association de locataires, c'est aussi ensemble développer des initiatives conviviales pour créer des liens entre locataires,

LE LOGEMENT SOCIAL

Chiffres clés en France

4,7
millions 

de logements locatifs et de foyers sont gérés quotidiennement par 740 organismes Hlm.

> Nantes Métropole Habitat gère 25 000 logements

16,9 
milliards d'euros

sont investis dans l'économie chaque année, soit l'équivalent de 135 000 emplois directs.

> Nantes Métropole Habitat investi près de 120 millions d'euros chaque année dans l'économie locale.

+ de
10 millions 

de personnes sont logées au sein du parc Hlm.

> Nantes Métropole Habitat loge près de 50 000 personnes

82 000 
salariés

oeuvrent chaque jour au sein du Mouvement Hlm pour construire, entretenir et améliorer le parc Hlm, mais également pour servir et accompagner les locataires.

> Nantes Métropole Habitat compte 600 collaborateurs.

500 000 
familles

emménagent chaque année dans des logements neufs ou libérés par leurs occupants.

> À Nantes Métropole Habitat, ce sont en moyenne 2 000 personnes qui emménagent dans leur logement chaque année.

105 000 
logements

familiaux ont été réhabilités en 2014.

> Nantes Métropole Habitat a rénové 360 logements l'an passé

93 000 
logements

locatifs et foyers ont été financés en 2014.

> En 2014, Nantes Métropole Habitat a financé 460 logements, et en 2015, 524.

9 800 
logements

ont été vendus en accession sociale à la propriété par les opérateurs Hlm en 2014. Par ailleurs, près de 7 500 logements locatifs ont été vendus à leurs locataires ou à d'autres personnes.

20% en 
moyenne

c'est l'économie d'énergie réalisée en habitation Hlm par rapport au reste des résidences françaises.

VOS TALENTS ♥

Rodolphe l'enchanteur

Tout en couleur, souriant et intarissable sur sa passion, le chant, Rodolphe est artiste de variété. Dès ses premiers pas sur scène à 6 ans, il sait qu'il en fera son métier. Il passera par le petit conservatoire de Mireille, sera animateur radio à Nantes, figurant à l'Opéra Graslin, chanteur dans une troupe à Londres avant de devenir parolier... et chanteur.

Admirateur du fou chantant Charles Trenet, Rodolphe a écrit une centaine de chansons qu'il interprète a capella ou accompagné au piano. Un brin taquin, il souhaite surprendre son auditoire « *mais toujours dans la joie et*

la gaieté, sans jamais être identique d'une fois à l'autre ».

Arrivé à Nantes en 1991 et locataire de l'Office depuis 2000 sur l'agence Bottière, Rodolphe a enseigné le chant ou « la chanson » comme il préfère dire avant de choisir le statut d'intermittent du spectacle. « *Ce n'est pas forcément facile tous les jours* » précise-t-il mais de contrats divers et de collaboration avec des associations de quartier, il sait s'adapter à ses publics et se fait « un peu » connaître.

Contact : Rodolphe - 09 83 49 60 24



JEUX & LOISIRS ↗

→ La photo mystère

Saurez-vous reconnaître ce bâtiment de Nantes Métropole Habitat ?

→ Remue-méninges

- 1/ Une maison de forme tout à fait normale a ses quatre faces exposées au sud. Comment est-ce possible ?
- 2/ Comment parvenir à ce résultat en ajoutant une barre et sans toucher au signe égal ?
 $5 + 5 + 5 = 550$

→ À table

Gratin de thon

Temps de préparation : 15 minutes
Budget : pas cher
Résultat : à déguster chaud ou froid

Ingrédients :

- Une grosse boîte de thon albacore
- 2 à 3 branches de céleri
- 1 feuille de laurier
- 25 cl de lait
- 1 bel oignon
- 30 grammes de beurre
- 10 grammes de farine
- 5 grains de poivre noir
- Fromage râpé
- Chapelure

Préparation :

Couper une tranche d'oignon. Dans une casserole, faites chauffer le lait, la tranche d'oignon, les grains de poivre et la feuille de laurier. Laisser reposer et infuser une quinzaine de minutes après ébullition. Égoutter et émietter le thon. Garder le jus et l'ajouter au lait en retirant la tranche d'oignon, les grains de poivre et la feuille de laurier. Emincer le reste d'oignon et le céleri. Les faire revenir dans du beurre jusqu'à ce que les oignons deviennent

translucides. Ajouter la farine et, petit à petit, le mélange jus de thon-lait jusqu'à obtention d'une béchamel plus ou moins épaisse selon les goûts. À feu doux, incorporer les miettes de thon et bien mélanger l'ensemble. Ajouter le fromage râpé. Verser la préparation dans un plat beurré. Saupoudrer de chapelure et enfourner dans un four préchauffé à 180 °. Laisser cuire 15 à 20 minutes jusqu'à coloration de la chapelure. Servir avec une salade verte

À vos idées

Cette rubrique vous appartient ! Une recette de cuisine, une astuce déco, un bon plan à partager, une idée service... N'hésitez pas à nous faire part de vos propositions pour alimenter cet espace détente : Nantes Métropole Habitat, Direction de la communication, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1 ou communication@nmh.fr

→ **Convention entre Nantes Métropole Habitat et l'association Astrée**

Un nouveau dispositif pour rompre l'isolement et restaurer le lien social



Nantes Métropole Habitat et l'association Astrée ont récemment signé une convention de partenariat qui a pris effet début 2016.

Cette convention a pour objet de permettre à des personnes isolées, logées par Nantes Métropole Habitat, d'être accompagnées par des bénévoles de l'association.

En effet, Astrée est une association loi 1901 présente dans les principales villes françaises et forte de plus de 25 ans d'expérience. Cette association créée par Gilbert Cotteau, également fondateur de SOS Villages d'enfants, se donne pour mission de restaurer le

lien social en accompagnant les personnes en souffrance à travers un suivi individualisé en face à face et hebdomadaire.

Lutter contre l'isolement social

Ces suivis individualisés sont assurés par des bénévoles-écoutants formés par l'association. La mission des bénévoles est de rompre l'isolement des personnes fragilisées.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce partenariat, les chargés de vie collective au mois de juin et les conseillères sociales en janvier dernier ont rencontré Delphine Tessier, déléguée

régionale de l'association. Ils ont ainsi été sensibilisés afin de mieux appréhender les signaux d'alerte de souffrance et d'isolement au quotidien. Il s'agit ensuite pour eux d'orienter vers l'association les locataires qui expriment le souhait d'être aidés et accompagnés à un moment difficile de leur parcours personnel.

Être aidé, pouvoir parler, rompre l'isolement

Perdre un être cher, son travail, être seul, être au creux de la vague : nous faisons tous face, un jour ou l'autre, à un mauvais moment, à une situation délicate qu'il faut traverser le mieux possible. On aimerait alors quelqu'un à qui parler en toute confiance et confidentialité. Si tel est le cas, n'hésitez pas à solliciter les services de cette association.

→ Contact :

Association Astrée
7 rue de la Marne - 44000 Nantes
Téléphone : **02 28 08 05 82**
www.astree.asso.fr

Tarifs sociaux de l'énergie



Pour éviter des impayés de facture de gaz ou d'électricité et des résiliations de contrats d'abonnement, le gouvernement a mis en place les tarifs sociaux de l'énergie pour les plus démunis. Ils sont désormais ouverts aux personnes bénéficiant de l'aide pour l'acquisition d'une assurance complémentaire santé (ACS). Le plafond de ressources permettant d'être éligible est fixé à 10 711 euros par an

pour une personne seule (893 euros par mois) contre 7934 euros par an (661 euros par mois) auparavant. Ce relèvement du plafond concerne approximativement 400 000 foyers en France. Grâce aux tarifs sociaux de l'énergie, les foyers concernés peuvent obtenir une réduction d'environ 200 euros en cas de chauffage au gaz et d'environ 90 euros en cas de chauffage électrique.

→ Réponses des jeux

1/ La maison est au pôle nord et donc toutes les directions vont vers le sud.
2/ Une petite barre sur le + le transforme en 4 ... 545+5=550 !

• **Remue-ménages**

• **Photo mystère** : il s'agit de Conan Meriaded, premier immobilier de ville de l'office avec trois étages au rez-de-chaussée construit au début des années 1950. La rénovation des 51 logements est programmée cette fin d'année pour une livraison en 2018.

LE JOURNAL DE NANTES MÉTROPOLE HABITAT Directeur de la publication : Stéphane Dauphin. Comité de rédaction : Franck Albert, Matthieu Coasne, Florian Largillière, Catherine Pasquier - Conception et mise en page : Double Mixte. N°ISSN : 0985-9667 - Impression : La Contemporaine - Photos : Nantes Métropole Habitat. Valéry Joncheray

Nantes Métropole Habitat, 26 place Rosa Parks, BP 83618, 44036 Nantes cedex 1 www.nmh.fr